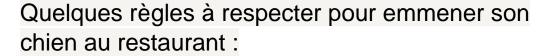
Nos amis à quatre pattes...

Chaque restaurateur se réserve le droit d'accepter ou de refuser que vous veniez avec votre compagnon à fourrure au sein de son établissement.





Afin d'éviter toute surprise désagréable, il est judicieux de se renseigner en amont sur la possibilité de réserver une table et de se faire accompagner par son ami à quatre pattes :

- Prévenir le restaurant permet aussi au personnel de s'adapter à la situation et de créer les conditions idéales pour vous accueillir.
- Il pourrait, par exemple, vous attribuer une table où il y a peu de passage pour éviter que votre chien ne soit stressé par des allées et venues.

Notre établissement n'est pas un lieu de jeux ou de balade. Votre chien doit rester sage, discret, attaché aux pieds de son maître avec sa laisse (même en terrasse) afin de ne pas importuner les autres clients... (ni faire ses besoins, ni manger les pieds de chaises !...)



